



Le mot du Maire

En fonction depuis quatre mois maintenant, il me semblait important de venir vers vous afin de vous informer des prochaines étapes qui s'amorceront d'ici janvier 2022 : date provisoire de livraison du chantier.

Projet précurseur en matière de concertation et alors que nous sommes à mi-parcours des travaux, il nous reste environ un an avant son achèvement. A ce titre, je vous fais parvenir une nouvelle lettre d'information sur l'Avenue Nationale 2020 et vous détaille la suite du projet.

Fin février, nous pourrons profiter de la réouverture du rond-point central et la poursuite de la phase 3 jusqu'à mi-avril avec la mise en valeur des espaces publics. Parallèlement, la phase 4 débutera selon la même organisation que les phases précédentes en assurant le maintien de la circulation.

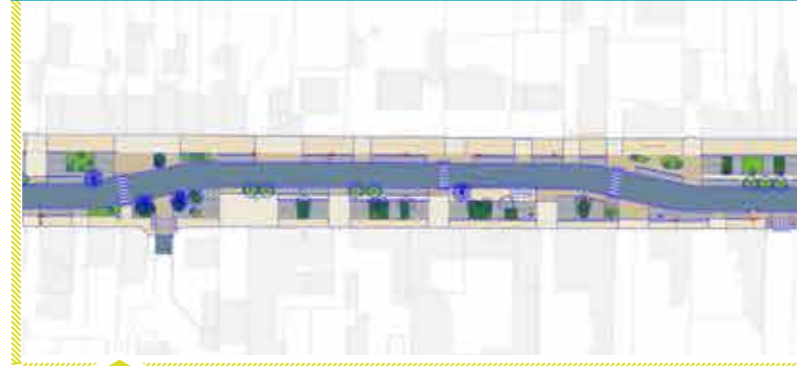
J'ai tenu à ce qu'une réunion avec les commerçants soit organisée en vue de répondre à l'ensemble des questions et ainsi m'inscrire dans la même démarche d'écoute.

J'invite toutes les personnes qui le souhaitent, à prendre attache avec la médiatrice de Le Mans Métropole qui répondra à vos questions.

La dernière phase du chantier (la 5) débutera vers septembre avant de rallier le premier tronçon de l'avenue. J'aurai l'occasion de revenir vers vous pour vous informer de cette dernière étape avant la réception de cette nouvelle artère urbaine requalifiée.

Eve SANS
Maire d'Arnage,
Conseillère Communautaire
Le Mans Métropole

Mai à octobre 2020



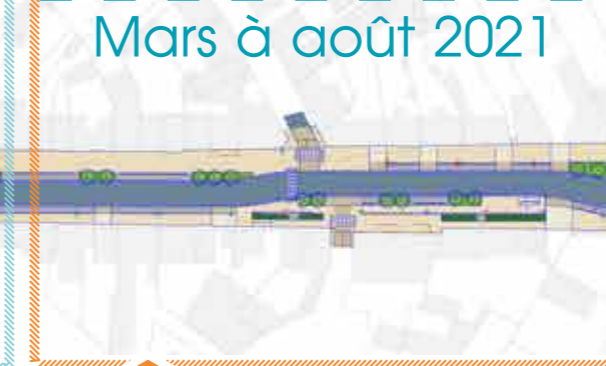
Phase 2

Août 2020 à mai 2021



Phase 3

Mars à août 2021



Phase 4

Sept. 21 à janvier 22



Phase 5

Nov. 19 à mai 20



Phase 1

le Mobilier urbain

Le mobilier urbain est en cours d'installation et permet de matérialiser les usages des différents espaces.



Principes de stationnement et espace public

Un espace public qui permet une circulation pour tous et pacifiée.
La nouvelle configuration de déplacements prend forme avec de larges espaces qui permettent la circulation de tous. La voie de circulation douce poursuit d'ailleurs son tracé avec un espace réservé aux déplacements non motorisés : vélos, piétons, rollers...

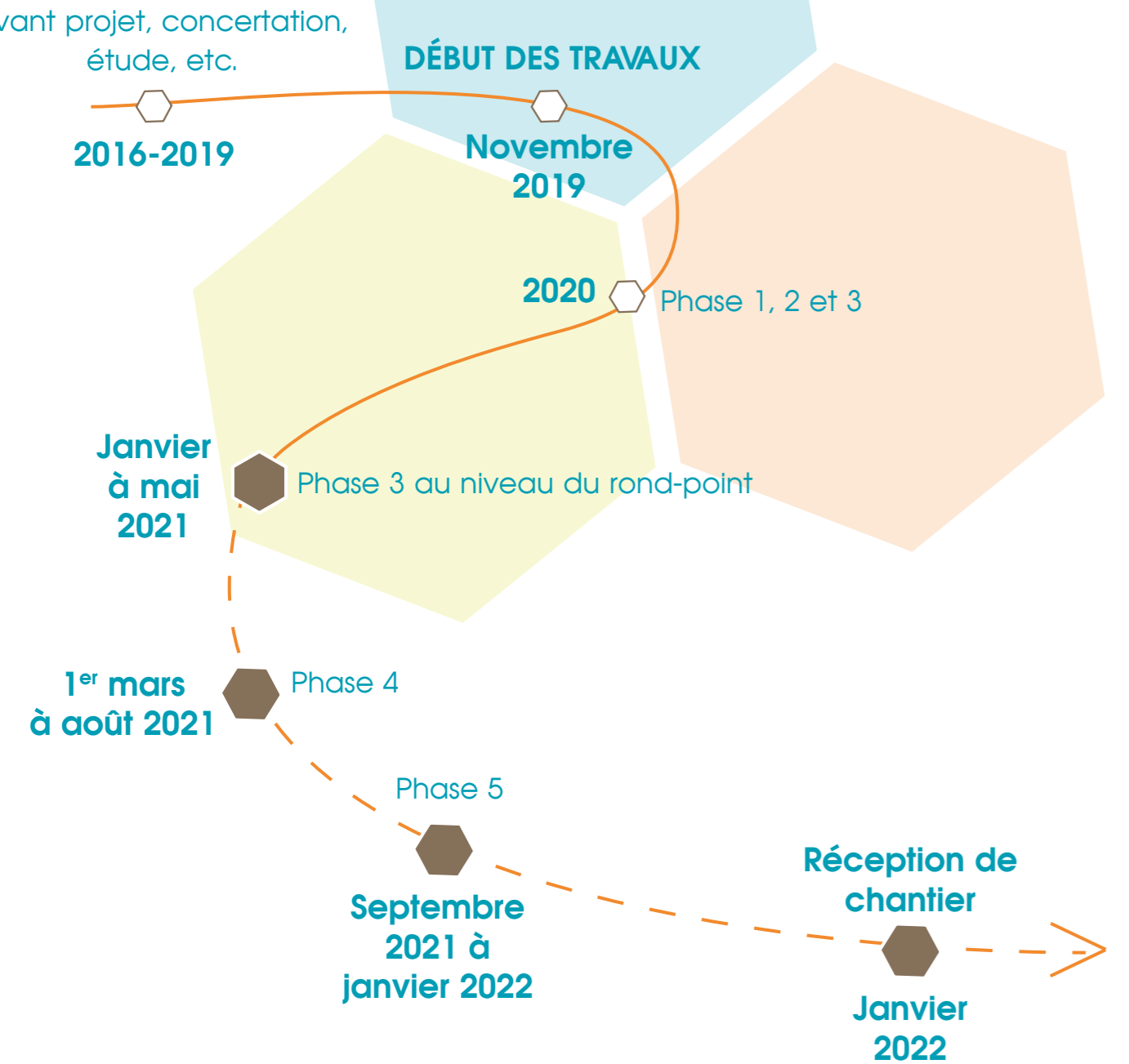
Les principes de stationnement.
Des clous matérialisent maintenant l'offre de stationnements et participent à une meilleure compréhension des automobilistes.
La création d'un stationnement végétalisé est un choix d'aménagement durable. Il participe à la perméabilité des sols et répond aux enjeux d'éco-construction. Ce principe réintroduit la végétation sur des surfaces traditionnellement bétonnées.
Il faut y voir de vraies opportunités pour le développement d'un urbanisme durable et respectueux de l'environnement.

Vous ne devez pas craindre de vous stationner sur ces espaces !



Point étape

Avant projet, concertation, étude, etc.



Bientôt un nouveau panorama sur la Sarthe et le Roule-Crottes.



Les travaux sur l'accès à l'esplanade du port vont se dérouler du **22 mars à fin avril 2021**.

Cette ouverture sur le Roule-Crottes et la Sarthe va transformer cet espace et offrir un nouveau panorama sur ce coin de verdure, situé à proximité de l'Avenue Nationale.

La présence de l'eau est un réel atout à la fois pour le cadre de vie des habitants, pour les activités de loisirs et de tourisme qui lui sont associées.

Mettre en valeur la présence de l'eau dans le paysage relève d'une logique de valorisation du territoire et participe également à la transition écologique de la ville.

Retrouvez toutes les étapes du projet, les ateliers de concertation, les délibérations, le plan d'aménagement sur www.arnage.fr

LETTRE D'INFORMATION
Mars 2021

Avenue NATIONALE 2021



Point d'étape

